

Infos Lilas

N° 68-mars 2008

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

Élections municipales des 9 et 16 mars, mode d'emploi

Perspectives

Anne-Dominique
Bouvet, libraire

Emploi

Le nouvel atelier
du Kiosque

Enfance

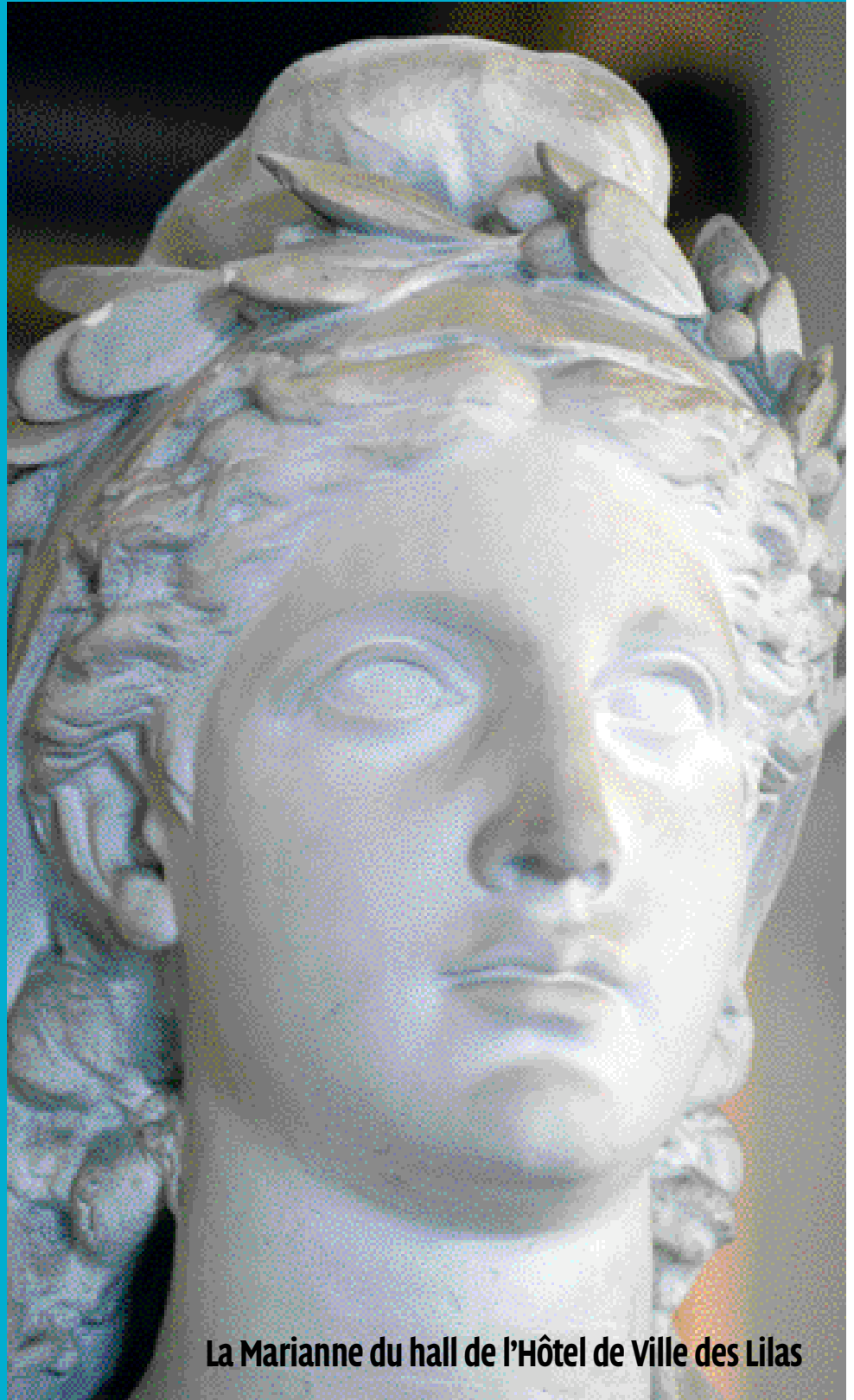
Premiers pas
au cinéma

Seniors

La téléassistance
pour un maintien
à domicile serein

Associations

Lilas Pré handball



La Marianne du hall de l'Hôtel de Ville des Lilas



Anne-Dominique Bouvet La folie des mots

Installée aux Lilas depuis près de dix ans, Anne-Dominique Bouvet s'est engagée dans une audacieuse aventure en créant Folies d'Encre : celle de la librairie générale indépendante.

« Il faut être fou pour être libraire aujourd'hui ! » Pourtant, en 1999, Anne-Dominique Bouvet a pris le risque d'ouvrir Folies d'Encre, une librairie générale située rue du Garde-Chasse. Par amour des livres, des enfants et avec une éthique se revendiquant de la première librairie indépendante créée en Seine-Saint-Denis par Jean-Marie Ozanne, Folies d'Encre, déjà, à Montreuil. À l'époque, en 1981, l'objectif est de sensibiliser à la lecture les habitants de ce département, grâce aux livres mais aussi aux rencontres, dédicaces et contes musicaux. Sous l'impulsion de Jean-Marie Ozanne, Folies d'Encre fait

des « petites » à Saint-Ouen, à Saint-Denis, à Aulnay-sous-Bois et aux Lilas. Librairies de proximité, elles défendent la création et offrent écoute et conseils. Sans élitisme. « Je ne voulais pas d'une librairie intimidante », explique Anne-Dominique. Sa librairie est à son image : lumineuse, conviviale, dense. Les plus : un rayon « sagesse » et un espace jeunesse sur une mezzanine cosy où les enfants aiment venir se percher pour lire.

Dévoreuse de livres

« Les livres, je suis tombée dedans petite ! » Née à Bruxelles d'un père libraire, Anne-Domi-

nique évoque, les yeux rieurs, une maison remplie de bouquins qu'elle dévore. Après des études littéraires, elle devient représentante pour les éditions Hachette en Belgique. Mariée à un Français, elle s'installe en région parisienne. S'ensuit une carrière de 25 ans chez Hachette.

Puis, un beau jour, elle décide de tout quitter. Sa rencontre avec Jean-Marie Ozanne est déterminante. L'aventure Folies d'Encre démarre pour Anne-Dominique. « J'ai toujours su que j'aurai un jour ma librairie. J'ai choisi Les Lilas où sont nés mes enfants. J'ai ouvert le jour de mes 50 ans.

Un beau cadeau ! » Elle tempère. « C'est un métier très difficile, il y a beaucoup de stress et d'angoisse. »

Un rôle dans la cité

La greffe n'a cependant pas tardé à prendre. La ville possède, selon Anne-Dominique, un atout rare : sa taille humaine. « J'ai réussi à établir des liens de proximité et je connais bien ma clientèle. Il y a celle du dimanche matin, par exemple, qui aime flâner dans une ambiance détendue. J'ai ma petite habituée ce jour-là, une fillette de 10 ans qui vient lire sans jamais rien acheter ! » Unique librairie installée aux Lilas, Folies d'Encre attire les Lilasiens mais aussi des lecteurs du Pré Saint-Gervais, de Romainville, de Noisy-le-Sec et de Bagnolet. Et ne pâtit pas de la grande distribution. « Le libraire occupe une place spécifique dans la cité car il s'inscrit dans son tissu culturel. Son rôle est complémentaire de celui de la bibliothèque », confie Anne-Dominique. « Ce qui a sauvé la librairie indépendante, analyse-t-elle, c'est le plafonnement de la remise pour le public à 5%, grâce à la loi Lang de 1981 – ce que je pratique sous forme de carte de fidélité – ainsi que le prix éditeur imposé à tous. Le prix des livres est depuis le même partout : grandes surfaces et librairies indépendantes. » Le secret de sa réussite, c'est aussi la passion pour les livres : savoir conseiller, sélectionner les nouveautés et s'adapter à la demande. Chez Folies d'Encre, il est possible de tout commander, même chez le plus petit éditeur. À l'entrée de sa boutique, un cahier à disposition des clients. « 98% des annotations sont écrites par des enfants. J'ai là toute ma récompense ! »

Folies d'Encre
3, rue du Garde-Chasse
Tél. : 01 43 63 20 20.

Éditorial



« À l'approche des élections municipales de mars 2008, la communication des collectivités est réglementée. Certes, la loi et la jurisprudence électorales n'interdisent pas formellement de publier des éditoriaux dans la presse municipale. Toutefois, compte tenu des incertitudes entre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, j'ai décidé, comme plusieurs autres maires, de suspendre mon éditorial jusqu'aux élections. »

*Le maire des Lilas,
conseiller général
de Seine-Saint-Denis.*

Février 2008 : quelques instantanés

Dédicace

Après une lecture de *L'Homme en pièces*, Olivier Brunhes dédicait son texte à la Comédie française. L'auteur, en résidence aux Lilas, comptait parmi une dizaine d'écrivains sollicités par le Théâtre-Français pour une écriture théâtrale sur le thème de la famille.



Ballons, cerceaux, massues, rubans...

L'association Les Demoiselles des Lilas organisait une compétition départementale de gymnastique rythmique au gymnase Ostermeyer. Les applaudissements chaleureux du public ainsi que de nombreuses coupes et médailles ont récompensé les prestations des jeunes filles qualifiées pour le championnat régional.



Au bal masqué

Les enfants de l'école Julie-Daubié se sont retrouvés au gymnase Liberté pour leur traditionnel bal costumé.

Fin prêt pour travailler cet été

Trouver un job d'été n'est pas toujours aisé. Il est pourtant pour de nombreux jeunes le gage d'une autonomie financière ou de vacances réussies. Mieux vaut donc être bien préparé.

C'est chose faite pour les nombreux Lilasiens et Pantinois de 16 à 25 ans qui ont participé à l'opération Jobs d'été 2008, comment s'y préparer ? organisée conjointement par le Kiosque des Lilas et le Point d'information jeunesse de Pantin.



Dîner dansant du FC Les Lilas

Chaque année, le dîner dansant du FC Les Lilas est l'occasion de rassembler adhérents, familles, bénévoles du club et amoureux du football lors d'une soirée conviviale.



nés...



10 fév.

Assemblée des
Médailleurs militaires

L'association des Médailleurs militaires a tenu son assemblée générale en mairie en présence de son président, Jean-François Bonifaci et de la municipalité. Le 3 février, l'UNC avait, elle aussi, tenu son assemblée générale en présence de ses présidents départemental et local, M. Moreau et Charles Sezille-de-Mazancourt.



17 fév.



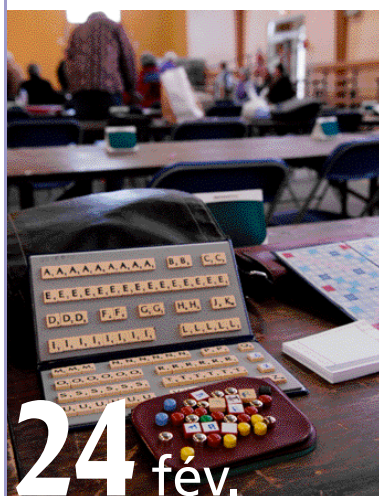
13 fév.

Inauguration du siège
de la FSU aux Lilas

La Fédération syndicale unitaire (FSU) a installé son siège aux Lilas, au 104, rue Romain-Rolland. Gérard Aschieri, le secrétaire général de l'organisation syndicale l'a inauguré en présence du maire et de nombreux responsables syndicaux.

Tournoi de scrabble

Depuis plusieurs années se tient aux Lilas un tournoi régional de scrabble organisé par la Fédération d'Île-de-France. Cette année encore, près de deux cent personnes ont joué des parties d'un très bon niveau.



24 fév.



21 fév.

Pastiches et mélanges

Elèves et de professeurs du conservatoire Gabriel-Fauré ont donné un concert drôle et surprenant au Théâtre du Garde-Chasse. Au programme : humour, second degré, mélange des genres, musique, théâtre, poésie et danse.



Balises et îlots de protection des voies

Le service voirie a installé des balises de protection pour préserver l'allée Jean-Monnet du stationnement sauvage, perturbant les entrées et sorties des riverains de la résidence des Bruyères. Des îlots de protection ont également été posés à l'angle de la rue de Noisy-le-Sec afin de libérer l'accès au passage des Lilas. Enfin, un îlot a été disposé à l'angle des rues du Progrès et de l'Égalité pour empêcher les véhicules de faire obstruction au passage de la benne à ordures ménagères.

Travaux réalisés en régie.

Travaux d'assainissement au théâtre

Afin d'éviter les inondations régulières que le Théâtre du Garde-Chasse subissait depuis des années, des travaux d'assainissement ont été engagés, fin février, au niveau des locaux techniques, rue Paul-de-Kock.

Travaux réalisés en régie.

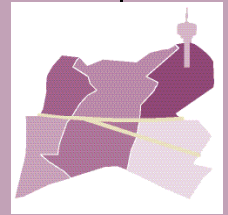
Restauration de l'hôtel de ville

La 1^{ère} phase des travaux de l'hôtel de ville est achevée (sur l'avant et un côté : ravalement, étanchéité et isolation thermique, réfection de toiture et remplacement des huisseries des étages). La 2^e phase a débuté mi-janvier sur la face arrière du bâtiment et sur celle de la rue Jean-Poulmarch.



Protection des piétons aux abords des chantiers

Dans le souci de protéger les piétons et de ralentir les véhicules, la Ville a imposé aux promoteurs des trois chantiers en cours, rue des Bruyères, rue Romain-Rolland et rue Georges-Clémenceau, la pose de passages piétons provisoires et de ralentisseurs.

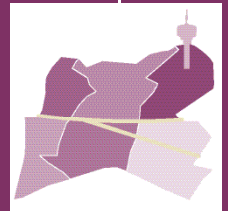


Suppression des nids de poule



La Ville fait procéder à la reprise des trous et nids de poule sur l'ensemble des chaussées communales.

Montant des travaux : 6 300 euros.

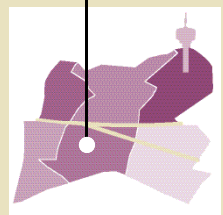


Finitions du parvis Romain-Rolland



Des grilles de protection en fonte, dessinées par le cabinet d'urbanisme Seurat, ont été posées au pied des dix-neuf arbres qui ornent le parvis.

Montant global des travaux du parvis : 800 000 euros.



Incident

Panne de réseau France Télécom

2 700 abonnés à France Télécom répartis sur la ville des Lilas et les communes limitrophes ont été privés de téléphone durant six jours, fin janvier. Explications.

Jeudi 24 janvier à 13 heures. 2 700 abonnés dont 2 050 Lilasiens sont privés de téléphone et autres services délivrés par France Télécom, tels la connexion Internet, les distributeurs automatiques de billets ou le paiement par carte bancaire chez les commerçants. La panne durera six jours, jusqu'au mercredi 30 janvier dans la soirée ! Malgré les efforts renouvelés des services de la ville pour obtenir des explications, ce n'est que quatre jours après les faits, le lundi 28, que la municipalité a enfin été officiellement informée par France Télécom de la nature de l'incident. Il a fallu toute l'insistance du direc-

teur des services techniques, qui a dû se rendre au siège de la société, pour apprendre qu'un tronçon de 300 mètres de câble de cuivre appartenant à France Télécom avait été sectionné en deux endroits (au niveau d'un répartiteur à Bagnolet et d'un sous-répartiteur aux Lilas), dans le cadre d'une tentative de vol. Le marché du cuivre a connu, en effet, une envolée spectaculaire ces dernières années, faisant de cette marchandise, un métal précieux. Les vols de câble, de tuyauterie, mais aussi de statues, de monuments aux morts et d'hélices de bateaux se sont multipliés aux quatre coins de la France. Désagréable-

Bientôt l'heure d'été
 Dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mars...

...pensez à avancer d'une heure vos horloges, montres et réveils, à 2 heures du matin, il sera 3 heures.

ment surpris par la mauvaise gestion de l'incident et l'absence de communication de France Télécom, le maire des Lilas a saisi la direction régionale de la question de la réparation du préjudice subi par les particuliers et les commerçants de la ville.

Travaux

Sept nouvelles salles de cinéma à la porte des Lilas

L'aménagement des abords de la Porte des Lilas, à la suite de la couverture du boulevard périphérique, se poursuit. Quatre équipes d'architectes ont été choisies, fin février, pour concourir à la conception d'un complexe de cinéma (AWP, Basalt architecture, Olivier Baudry et Hardel et Lebihan). Ils rendront leur projet en mai. Le bâtiment comprendra sept salles de cinéma, pour une

capacité d'environ 1500 fauteuils, et 800 m² de surfaces commerciales dédiées notamment à une librairie de l'image et à des restaurants. Les travaux débuteront début 2010, pour une ouverture programmée en 2011. En concertation avec la Ville de Paris, la Semavip (société d'économie mixte d'aménagement de la ville de Paris) a désigné le groupe Secae (société d'ex-

ploitation de cinémas d'art et essai) pour la réalisation de ce complexe. Secae, qui est déjà exploitant de quatre salles à Paris (le Saint-Germain-des-Prés, le Racine, la Pagode et le Balzac), envisage une programmation essentiellement Art et essai en lien avec les communes riveraines, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais, Bagnolet, Pantin et Romainville.



Passeports : pensez-y à temps !



La détention d'un passeport est indispensable pour tout voyage hors de l'Union européenne.

Le délai d'obtention de ce précieux sésame pouvant atteindre jusqu'à huit semaines dans le département de Seine-Saint-Denis, le service CNI-passeports invite les aventuriers estivaux à déposer, dès à présent, leurs demandes.

Pièces à fournir : deux photos d'identité, l'ancien passeport ou un autre document officiel avec photo en cas de première demande, une copie intégrale d'acte de naissance, un justificatif de domicile et un timbre fiscal de 60 € (30 € pour les 15-18 ans, gratuit pour les moins de 15 ans).

Service CNI/passeport
 Allée Jean-Yanne.
 Tél. : 01 72 03 17 25 / 17 26 / 17 54.

SEMAYIP - AGENCE TERRITOIRES-PAYSAGISTES

Nouveaux cours d'informatique au Kiosque

Apprendre à se servir de son ordinateur portable ? C'est désormais possible au Kiosque, où une animatrice en informatique reçoit les Lilasiens munis de leur propre matériel, le mercredi matin (de 10h30 à 12h15), pour des ateliers informels. Au programme, initiation informatique, Internet, bureautique, photo numérique, logiciels libres, etc.

Sans rendez-vous.

Le Kiosque

Tél. : 01 48 97 21 10.

Grande dictée au gymnase Liberté



Le service jeunesse et la bibliothèque André-Malraux invitent les Lilasiens passionnés d'orthographe ou nostalgiques des bancs d'école à une grande dictée, le vendredi 4 avril, au gymnase Liberté. Organisé dans le cadre de l'accompagnement scolaire, cet exercice convivial sera l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle. L'accueil des participants débutera à 17h30 et la dictée à 18 heures. Suivront une correction collégiale et une remise de prix. Pour qu'ils se remettent de ces émotions orthographiques, un verre sera offert à tous les participants.

Service jeunesse

Tél. : 01 49 72 74 76.

Insertion professionnelle

La quête d'emploi passe par le Kiosque

Le Kiosque accueille un nouvel atelier de recherche d'emploi destiné aux personnes accompagnées par les services insertion RMI, le Plie et la mission locale des villes des Lilas, de Pantin et du Pré Saint-Gervais.



Area est le nom du nouvel atelier d'Aide à la recherche d'emploi active lancé au Kiosque (le vendredi de 9h30 à 12h30). Il est le résultat d'un partenariat entre différentes institutions œuvrant dans le champ de l'insertion professionnelle et de leur volonté de mutualiser leurs compétences et leurs moyens. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi lilasiens, pantinois et gervaisiens suivis par les services municipaux de l'insertion RMI, le Plie (plan local pour l'insertion et l'emploi) ou la mission locale.

Chaque semaine, un groupe de huit bénéficiaires maximum se retrouve dans la salle informatique du Kiosque autour de deux conseillers professionnels. « L'objectif est d'aider les gens à répondre à une offre d'emploi (rédaction de la lettre de motivation, envoi de la candidature...) mais aussi dans toutes les démarches attendantes, explique Emmanuelle Simo, du Kiosque. Obtenir une adresse mail, adapter son CV à une offre, savoir relancer une entreprise ou se préparer à un entretien

d'embauche sont quelques exemples de ce qu'il nous est possible d'aborder. »

« Il n'y a pas de programme défini à l'avance, souligne Yann Issard, directeur du Kiosque. Le principe de cet atelier est de s'adapter aux demandes de chacun. Certains viennent seulement chercher un accès Internet, un cadre rassurant, quand d'autres ont besoin d'être assistés à chaque étape. »

De nouvelles activités à venir

Inauguré le 25 janvier, l'Area est un dispositif innovant car il s'adresse à des publics multiples et fournit l'occasion de confronter diverses expériences, tant au niveau des bénéficiaires que du personnel encadrant. Il permet aussi, à l'échelle locale, d'accompagner les personnes jusqu'au bout d'un parcours, dans une structure qu'ils connaissent déjà.

Plébiscité, le projet est appelé à se développer avec l'ouverture prévue, le 2 avril, d'un deuxième atelier hebdomadaire au Pré Saint-Gervais (le mercredi, de 9h

à 13h) et le lancement d'activités connexes. Le Githec (Groupe d'intervention théâtral et cinématographique), une association pantinoise, propose ainsi depuis mi-février aux participants de l'Area de travailler à l'entretien d'embauche et aux démarches téléphoniques, lors de rendez-vous individuels d'une heure (le mardi, de 9h30 à 12h30 au Plie, à Pantin). Un travail sur l'image de soi, animé par une psychologue du Kiosque, devrait aussi être mis en place prochainement.

■ Le Kiosque (Les Lilas)

Tél. : 01 48 97 21 10.

■ Service insertion (Les Lilas)

Tél. : 01 41 58 10 91.

■ Plie mode d'emploi (Pantin)

Tél. : 01 49 15 70 00.

■ Mission locale de la Lyr (Pantin)

Tél. : 01 48 43 55 02.

Brigitte, 52 ans

« Envoyée par le Plie, je viens à l'Area dans le cadre du suivi de ma recherche d'emploi. Cet atelier est une bonne chose car en fixant un rendez-vous hebdomadaire, il permet d'éviter le découragement. Ici, grâce au matériel informatique, j'ai pu me créer un compte pour stocker des documents et réagir plus vite aux demandes des employeurs. Aujourd'hui, je fais le point avec les animateurs sur mon CV et prépare mon entretien de cet après-midi pour un emploi administratif. »

Enfance

Premiers pas au cinéma

Faire découvrir aux enfants des œuvres cinématographiques et le plaisir du grand écran sont quelques-uns des objectifs de Premiers pas au cinéma, projet destiné aux tout-petits, lancé par le Théâtre du Garde-Chasse.

Mardi 19 février, 9 h 30. Une soixantaine d'enfants de première section de maternelle suit avec intérêt les aventures d'une petite taupe sur le grand écran du cinéma du Garde-Chasse. Cette séance dédiée aux tout-petits (3 ans) est le résultat du nouveau dispositif municipal, Premiers pas au cinéma, né de l'envie partagée de certains enseignants, de l'inspecteur d'académie et de l'équipe du Théâtre du Garde-Chasse, de faire découvrir le cinéma à ce très jeune public : les films, mais aussi le lieu et les personnes qui y travaillent.



Élaboré en concertation avec les équipes enseignantes et notamment celle de la maternelle Courcoux, très investie, le projet ne se cantonne pas à la projec-

tion de courts métrages d'animation. La venue en salle est préparée, et les enfants travaillent ensuite, en classe, à partir de documents remis par le théâtre (images, coloriages...). Le jour J, les enfants découvrent l'envers du décor, et surtout la cabine de projection. Après trois séances organisées en février et mars autour d'une sélection d'épisodes de *La Petite Taupe* (films d'animation du Tchèque Zdenek Mile, 1968-75), un deuxième cycle de programmes est prévu en mai et juin. Avec, cette fois, la projection de films courts illustrant des chansons d'Henri Dès, que les enfants auront appris au préalable.

Premières critiques

École maternelle Calmette, petite section de M^{me} Debbah.

- Raphaël : C'était très rigolo.
- Pierre : On n'a pas eu peur du tout. ▶



- Fatou : La petite taupe, on la connaissait déjà.
- Mathéo : La maîtresse nous l'a montrée. ◀

Séjours de printemps

Une semaine au soleil

Le service éducation et temps de l'enfant propose quatre séjours d'une semaine pour les 6-17 ans pendant les vacances de printemps.

Mer ou campagne ? Pour tourner définitivement le dos à l'hiver, la Ville propose aux enfants lilasiens deux destinations où passer les vacances de printemps : Saint-Jean-de-Monts, en Vendée, et Crocq, dans la Creuse. Les tarifs de ces séjours d'une semaine sont calculés en fonction du quotient familial.

Deux séjours à Saint-Jean-de-Monts

- du 20 au 26 avril pour les

6-12 ans et les 13-17 ans.

- Activités : char à voile (à partir de 8 ans), découverte du milieu marin et promenades en VTT.



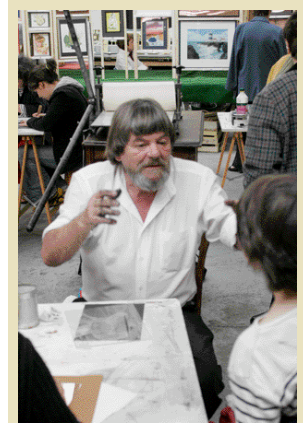
Deux séjours à Crocq

- du 27 avril au 3 mai pour les 6-12 ans et les 13-17 ans

■ Activités : équitation, voltige, grande journée pique-nique au centre Vulcania, parc européen du volcanisme.

Inscriptions du 10 mars au 4 avril.

Service ETE
Allée Jean-Yanne.
Tél. : 01 72 03 17 13.



Christian Billet, chevalier des Arts et Lettres

L'artiste peintre Christian Billet a été nommé chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres. Une récompense attribuée aux personnalités qui se sont distinguées par leur création artistique ou littéraire ou ont contribué au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde. Président de la Société des artistes français, professeur d'arts plastiques, peintre officiel des armées, il enseigne sa discipline à l'association lili-sienne l'Étoile d'or.

Inscriptions scolaires 2008-09

L'inscription est obligatoire pour les enfants qui feront leur entrée en maternelle ou en CP en septembre. Elle doit s'effectuer avant le 21 mars 2008 au service éducation et temps de l'enfant.

Service ETE
Allée Jean-Yanne.
Tél. : 01 72 03 17 13.

Un samedi travaillé en mars

Le mois de mars compte un samedi travaillé dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville : le 29 mars.

Spectacle de printemps

Le CCAS invite les Seniors au Théâtre du Garde-Chasse, le 17 avril à 15 h. À l'affiche, Sweet system, un trio de jazz vocal féminin, Grand Prix du Jury Révélation 2004 à Juanles-Pins Jazz, qui interprétera des standards du swing des années 30-40.

Inscriptions : le 14 mars de 10 h à 11 h 45 au Club des Hortensias (se munir d'une carte d'identité).

Séjours vacances Seniors

Le CCAS et le Club des Hortensias proposent :

■ **un circuit en Croatie**, du 8 au 15 juin, de 561,60 € à 1 060,80 € par personne.

■ **Un séjour au Tyrol**, du 22 au 29 septembre, de 420,30 € à 793,90 € par personne.

Inscriptions : le 6 mars au club de 10 h à 11 h 45.

Fournir : avis de non imposition ou d'imposition 2006, carte d'identité et un chèque d'acompte.

Mars au Club des Hortensias

■ **Stage de peinture sur soie**
Les 3, 4, 5 et 7, de 9 h 15 à 12 h 15.

■ **Initiation à l'art floral**
Jeudi 13, de 10 h à 12 h.

■ **Sortie**

Jeudi 20 : Musée du compagnonnage à Paris. Prix : 3 €.

■ **Randonnées**

- Lundi 17 : après-midi au parc de la Courmeuve. Prix : 2,60 €.

- Lundi 31 : après-midi au bois de Vincennes. Prix : 2,60 €.

■ **Après-midi dansant**

Mercredi 19 à 14 h 30, goûter vers 16 h.

■ **Séjour à la montagne**

Du 22 au 29 : ski de fond, raquettes, randonnées à la Bessanaise en Savoie.

Seniors

La téléassistance pour un maintien à domicile serein

Une chute, un malaise, un vertige peuvent empêcher une personne âgée ou fragilisée d'accéder au téléphone pour appeler du secours. La téléassistance empêche ces scénarios catastrophes.

La téléassistance ou téléalarme est un service destiné à toute personne confrontée à une perte d'autonomie temporaire ou permanente due à la maladie, au handicap, à l'âge ou à l'isolement. En donnant l'assurance de secours rapides en cas de besoin, elle permet le maintien à domicile et apporte tranquillité d'esprit au bénéficiaire tout comme à sa famille.

Ce système, composé d'un transmetteur et d'un petit boîtier en forme de broche, de médaillon ou de bracelet-montre que le bénéficiaire porte en permanence sur lui (il résiste à l'eau), permet, par une simple pression, d'entrer en contact



avec une station d'écoute. Selon la gravité de la situation, l'opérateur fait alors appel à un voisin, à un membre de la famille ou dépêche une équipe d'intervention médicale.

Plus de 80 Lilasiens ont déjà opté pour ce dispositif qui rassure et améliore d'autant la

qualité de vie. Au sein des services municipaux, le pôle seniors en a la charge et travaille principalement avec deux entreprises : Technipro, la société subventionnée par le département de Seine-Saint-Denis pour son service Téléassistance 93, et SBTG, une société lilasienne de télésurveillance et de gardiennage.

Technipro offre un abonnement de 13 € par mois (+25 € d'installation). Les bénéficiaires de l'APA peuvent inclure le dispositif dans leur plan d'aide à domicile (selon la dépendance et les ressources). SBTG propose, quant à elle, un abonnement de 25 € par mois (sans frais d'installation), comprenant un gardiennage de clefs pour intervenir en cas d'urgence.

Inscriptions et renseignement directement auprès des sociétés ou par le biais du pôle seniors.

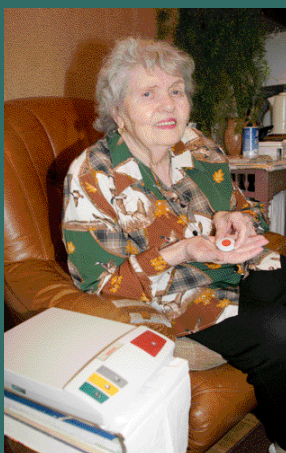
CCAS pôle seniors : 01 41 63 15 75.

Téléassistance 93 : 0 810 811 600.

SBTG : 01 48 91 25 19.

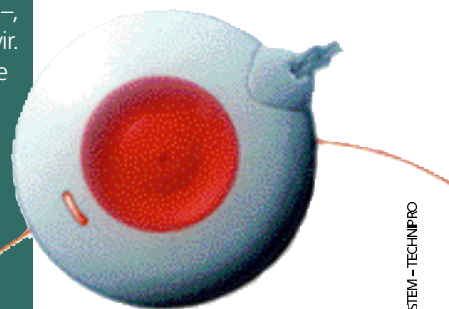
Rolande Le Penec :

« Ma fille s'inquiétait pour moi »



« J'ai pris la téléassistance avant tout car ma fille s'inquiétait pour moi. Il y a quelques années, j'ai chuté dans mon appartement et je n'ai pas

réussi à me relever seule. Il m'a fallu une heure d'efforts avant d'atteindre enfin le téléphone et d'appeler ma fille à l'aide. Après cet épisode, elle a insisté pour que je m'abonne. Je porte désormais en permanence un médaillon autour du coup depuis un an et, pour le moment – je touche du bois ! –, je n'ai jamais eu à m'en servir. C'est vrai que cela me rassure énormément car ils répondent immédiatement et sont très réactifs. J'ai encore pu le constater récemment, quand un électricien a déclenché chez moi un appel par erreur ! »





Élections municipales, mode d'emploi

Les 9 et 16 mars se dérouleront les élections municipales, aux Lilas comme dans les 36 709 communes françaises. Par son vote, chaque électeur participe au choix de l'équipe municipale et des projets qu'il souhaite voir aboutir dans sa ville au cours des six prochaines années.

La construction et la maintenance des écoles primaires, l'assainissement, l'entretien des rues, la collecte des ordures ménagères, la mise en place de crèches, de bibliothèques, d'équipements sportifs, l'aide médicale et sociale, le maintien à domicile des personnes âgées sont quelques-unes des compétences de la commune et de la municipalité qui en est à la tête. Car s'il existe des règles obligatoires en matière de gestion des affaires de la commune, chaque équipe municipale définit ses propres priorités en fonction de la situation géographique, économique et sociale du territoire où elle est élue, mais aussi de ses convictions.

Quel projet pour ma ville? C'est donc à cette question que les électeurs seront appelés à répondre, les 9 et 16 mars, lors des élections municipales.

Élus pour six ans

Après une mandature qui aura exceptionnellement duré sept ans, en raison d'un report lié à l'encombrement du calendrier électoral en 2007, les équipes municipales des 36 709 communes de France remettent leur mandat en jeu.

Aux Lilas, comme dans l'ensemble des communes de plus de 3 500 habitants, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, selon un mode mixte (mélange de scrutin majoritaire et proportionnel), pour six ans. Le nombre de conseillers municipaux, variable en fonction de l'importance de la population, est fixé à 35 pour les Lilas. Outre le corps électoral classique (les citoyens français âgés de 18 ans, jouissant de leur droits civiques et

inscrits sur les listes électorales), l'élection municipale est le seul scrutin national ouvert aux ressortissants de l'Union européenne résidant en France, à condition de s'être préalablement inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Voter, un devoir civique

À quelques jours de cette élection aux enjeux importants, il convient de rappeler que si le vote ne revêt pas, en France, d'obligation juridique, il n'en reste pas moins « un devoir civique ». Il constitue la base même de la démocratie, comme le rappelle l'article 3 de la Constitution : « La souveraineté appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants. »

La campagne électorale

Les dépenses électorales sont-elles réglementées ?

Toutes les campagnes électorales sont limitées par un plafond de dépenses, réactualisé tous les trois ans. Pour les municipales, les plafonds sont fixés en fonction du nombre d'habitants de la commune. Aux Lilas, où il a été recensé 20 226 habitants en 1999, le plafond de dépenses du 1^{er} tour est fixé à 28 192 €, celui du deuxième tour à 39 109 €.

Qui assure le financement de la campagne ?

Les recettes sont très réglementées. Seules trois sources de financement sont autorisées : les dons de personnes physiques (dans la limite d'un plafond fixé à 4600 €), l'apport personnel du candidat et le remboursement de l'État. Les personnes morales (entreprises commerciales, par exemple) n'ont pas le droit de financer la campagne d'un candidat. Le remboursement public, part de loin la plus importante des recettes, est fixé à la moitié du plafond de chaque élection. Mais il n'est pas garanti et reste soumis à plusieurs règles comme l'obtention d'au moins 5 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour et l'approbation du compte de campagne par la commission nationale des comptes de campagne.

Le vote par procuration

Qui ?

Une personne qui ne peut pas aller voter (le mandant), parce qu'elle est en vacances ou, par exemple, pour des raisons professionnelles ou de santé, peut se faire représenter par une autre (le mandataire) à l'un ou aux deux tours de l'élection. À cela, deux conditions, le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant (mais pas forcément le même bureau de vote).

Comment ?

Pour les électeurs lilasiens, les demandes de procuration doivent être effectuées auprès du commissariat de police ou du tribunal d'instance de Pantin. La seule pièce que le mandant devra fournir est un justificatif d'identité.



Le dépouillement du scrutin.

Comment est assuré le contrôle du financement ?

Le candidat tête de liste doit désigner un mandataire financier chargé de recueillir les fonds destinés à la campagne et de régler les dépenses. Il doit aussi tenir un compte de campagne, qui est vérifié par la commission nationale des comptes de campagne. Les infractions sont punies, selon leur gravité, d'amende, d'emprisonnement, d'invalidation du scrutin ou d'inéligibilité du candidat.

Quand ?

En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin. Il est néanmoins recommandé d'effectuer les démarches au plus tôt pour que la mairie puisse enregistrer la procuration. Les officiers de police judiciaire ou leurs délégués se déplacent à la demande des personnes qui, en raison de maladies, d'infirmités graves ou d'une incarcération, ne peuvent comparaître devant eux.

■ Commissariat de police
55-57, bd Eugène-Decros.
Tél. : 01 41 83 67 00.

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

■ Tribunal d'instance
41, rue Delizy, à Pantin.
Tél. : 01 48 44 44 27.

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 16 h 30.

Le mode de scrutin de l'élection

Quel est le mode de scrutin ?

Dans les communes de moins de 3 500 habitants, l'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs doivent choisir non pas entre plusieurs candidats mais entre plusieurs listes. L'ordre des candidats sur la liste détermine l'attribution des sièges.

Qui est élu ?

Pour l'emporter au premier tour, une liste doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Au deuxième tour, l'emporte la liste qui obtient le plus grand nombre de voix ou majorité relative. Il faut avoir obtenu au moins 10 % des voix au premier tour pour se maintenir au deuxième.

Une fois les résultats connus, il est procédé à la répartition des sièges. La liste arrivée en tête en obtient automatiquement la moitié. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant rassemblé au moins 5 % des suffrages.

Établi en 1982, ce mode de scrutin a pour



Le conseil municipal

Quelles sont ses fonctions ?

Le conseil municipal règle les affaires de la commune par délibérations prises à la majorité absolue des suffrages exprimés et vote le budget. Il intervient dans plusieurs secteurs-clés : l'organisation des services publics gratuits, la gestion de services publics payants (production et distribution d'énergie, équipements collectifs, transports publics d'intérêt local...), l'aménagement du domaine public, la gestion du domaine privé de la commune, le développement économique, l'organisation de manifestations...

Comment se déroulent ses séances ?

Elles sont publiques et chacun peut y assister en veillant à ne manifester aucun signe d'approbation ou de désapprobation durant les débats. La loi prévoit que le conseil se réunit au moins quatre fois par an en mairie. Aux Lilas, il y a près de dix séances par an (64 au cours du mandat 2001-2008).

Le maire

Quel est son rôle ?

Le maire est le représentant de l'État dans la commune. À ce titre, il est officier d'état civil (célébration de mariages...), officier de police judiciaire et a des attributions administratives (état civil, établissement des listes électorales...). Il fait exécuter les lois, règlements et décisions transmis par la préfecture, veille à la bonne marche de la police municipale, qui a pour mission de faire respecter les arrêtés pris par le maire (stationnement, circulation...). Il est responsable de la sécurité civile (centre de secours, sapeurs-pompiers).

Le maire est aussi le chef de l'administration communale. Il fait exécuter les décisions du conseil municipal, prépare le budget et ordonnance les dépenses, signe les contrats, dirige les travaux, délivre les permis de construire...

Comment se déroule son élection ?

Le maire est élu pour six ans au scrutin majoritaire à trois tours lors de la première réunion du conseil municipal, que préside le doyen d'âge. Dès son élection, le maire préside la séance du conseil pour procéder à l'élection des adjoints, au scrutin uninominal. Le maire est donc élu au suffrage universel indirect.

Majeur ou de nationalité française depuis peu, voter est possible

Les jeunes Lilasiens qui ont eu ou auront 18 ans entre le 1^{er} et le 8 mars (veille du scrutin) ont normalement été inscrits d'office s'ils ont été recensés.

Une carte électorale leur sera envoyée avant le scrutin. Les personnes ayant nouvellement acquis la nationalité française pourront également voter aux élections municipales si une demande d'inscription a été déposée auprès du tribunal d'instance avant le 29 février inclus. La démarche est la même pour les jeunes qui n'auraient pas été inscrits d'office.

■ Tribunal d'instance

41, rue Delizy, à Pantin.

Tél. : 01 48 44 44 27.

Les adjoints

Quelle est leur fonction ?

Un adjoint est un conseiller municipal qui a été choisi lors du premier conseil pour assumer certaines fonctions et suppléer le maire en cas d'empêchement. Il exerce ses responsabilités dans un domaine spécifique : finances, urbanisme, éducation, culture, environnement, santé, sécurité, action économique, jeunesse, Seniors, voirie, espaces verts, anciens combattants, associations...

Les conseillers municipaux

Qui peut se présenter ?

Toute personne majeure, de nationalité française ou, sous certaines conditions, ressortissante d'un pays de l'Union européenne, jouissant de ses droits civils et politiques et inscrite sur les listes électorales. En cas de démission ou de décès, c'est le suivant sur la liste qui le remplace.

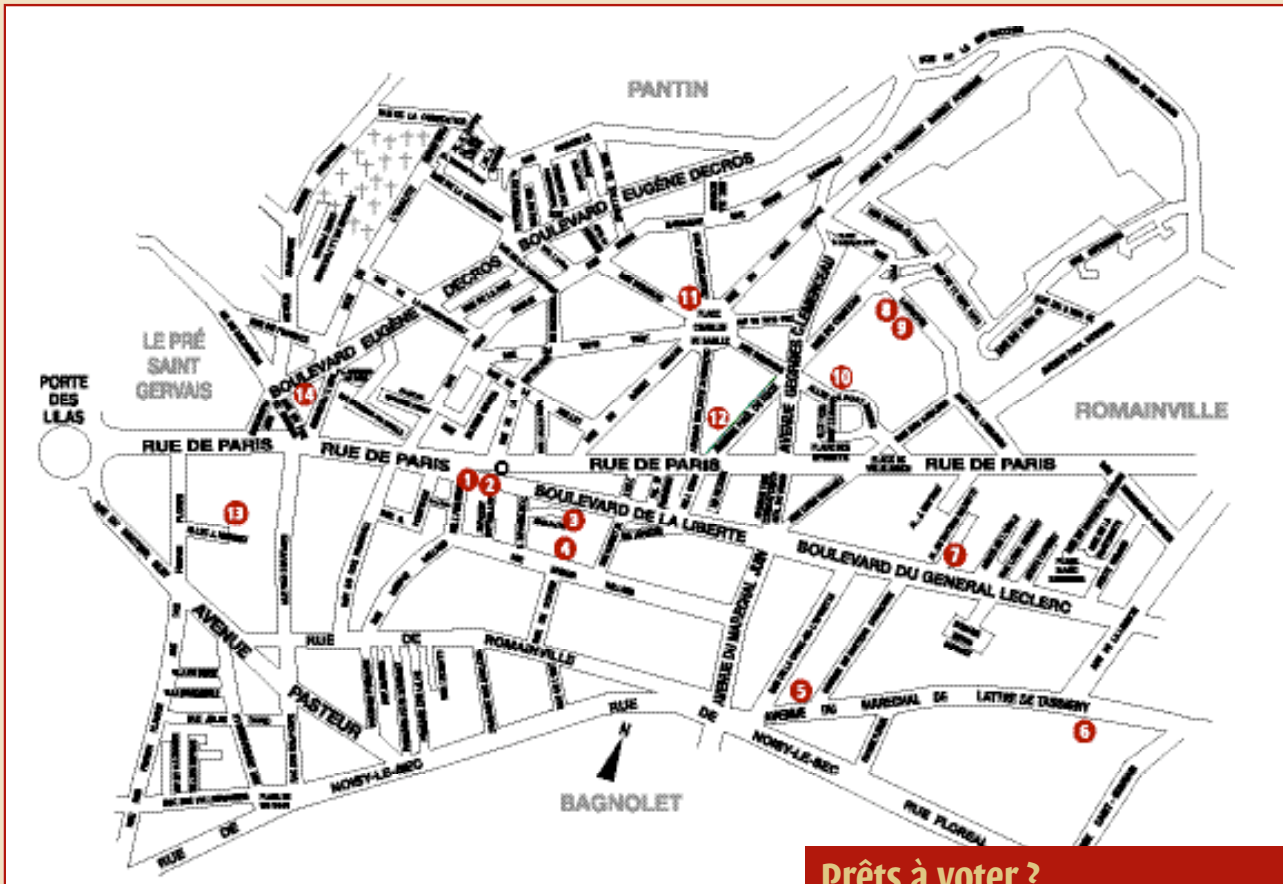
Quel est leur nombre ?

Il varie en fonction de la population de la commune. Les villes comptant entre 20 000 et 29 999 habitants, comme Les Lilas, ont 35 conseillers municipaux.

in



but d'assurer une majorité au vainqueur, de permettre des alliances entre les deux tours et de donner une représentation aux minoritaires.



Les bureaux de vote aux Lilas

- 1 Mairie**
(salle des mariages)
96, rue de Paris.
- 2 Mairie**
(salle du suffrage universel)
96, rue de Paris.
- 3 Gymnase Liberté**
30, bd de la Liberté.
- 4 École élémentaire Romain-Rolland**
49, rue Romain-Rolland.
- 5 École maternelle Courcoux**
139, av. du maréchal de Lattre-de-Tassigny.
- 6 Centre sportif Floréal**
202-204, av. du maréchal de Lattre-de-Tassigny.
- 7 École maternelle Calmette**
Allée du docteur Calmette.
- 8 École élémentaire Paul-Langevin**
17-19, rue Paul-Langevin.
- 9 École élémentaire Paul-Langevin**
17-19, rue Paul-Langevin.
- 10 Club des Hortensias**
Allée des Hortensias.
- 11 Espace d'Anglemont**
(salle Poulenc)
11-17, rue Bernard.
- 12 École élémentaire Waldeck-Rousseau**
2, av. Waldeck-Rousseau.
- 13 École maternelle des Bruyères**
46, rue de Paris.
- 14 École élémentaire Victor-Hugo**
5, allée Geneviève Anthonioz-de-Gaulle.

Prêts à voter ?

- 1) Les élections municipales ont lieu tous les :
a - 5 ans. b - 6 ans. c - 7 ans.
- 2) Peuvent participer au vote :
a - tous les habitants de la commune. b - les citoyens français inscrits sur la liste électorales. c - les ressortissants de l'Union européenne inscrit sur la liste.
- 3) Pour financer sa campagne, il est interdit au candidat de recourir à :
a - des dons de personnes privés. b - des dons d'entreprises. c - des dons ou prêts de son parti politique.
- 4) Dans les communes de plus de 3500 habitants, l'électeur :
a - peut panacher plusieurs listes. b - peut rayer des noms sur la liste. c - vote pour une liste dans sa globalité.
- 5) Pour se maintenir au second tour, une liste doit obtenir plus de :
a - 5 % des suffrages exprimés. b - 10%. c - 25%.
- 6) Le maire est :
a - le numéro 1 de la liste arrivée en tête à l'élection. b - celui qui est élu par le conseil municipal.
- 7) La commune est chargée de la gestion :
a - des écoles primaires. b - des collèges. c - des lycées.

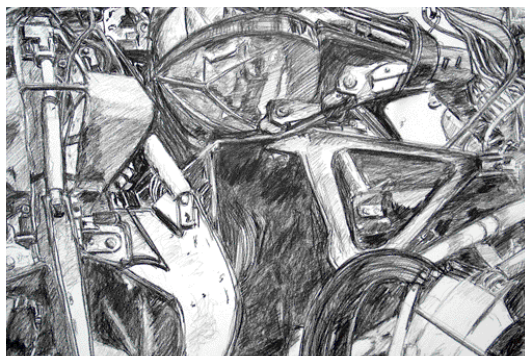
Réponses : 1 b ; 2 b et c ; 3 b ; 4 c ; 5 b ; 6 b ; 7 a.

Exposition

Laurent Dujat attend vos ferrailles

Prix coup de cœur de Lil'art 2007, Laurent Dujat investit le Centre culturel Henri-Dunant, pour une curieuse exposition participative.

Une œuvre seule, en devenir. Pas de vernissage mais un « décrochage », auquel seront invités les Lilasiens. C'est à une exposition bien particulière que nous convie Laurent Dujat, artiste peintre, lauréat du prix coup de cœur de Lil'art en 2007. À l'exposition, il faudrait d'ailleurs accoler le qualificatif en vogue de



Ferrailles à la gare du Bourget-Drancy.

« participatif », puisque c'est à une œuvre collective qu'aspire le plasticien. Lui offre un réceptacle – une cage de fer – et il demande aux visiteurs d'apporter des objets métalliques qu'il agencera à son idée dans cet espace. Une seule exigence à ces dépôts : que le propriétaire de l'objet le juge « beau ». De la ferraille, même vouée aux rebus, une casserole, un vieux vélo, un tambour de machine à laver... Tout sera accepté et agrégé dans une construction organisée.

L'amoncellement est une constante de l'œuvre de Laurent Dujat. « J'ai d'abord peint des rochers, des étals de poissons puis des amas de ferrailles car cet état présente une variété de formes intéressante du point de vue plastique, explique-t-il. L'amoncellement correspond aussi à un moment de transformation lente, souvent présent dans les phases de bouleversement. » Cette démarche l'a porté à s'intéresser aux accumulations que constituent souvent les

déchets et à réfléchir au cycle production-consommation : « Quand je dessine ou demande aux gens d'apporter des ferrailles, c'est pour montrer que le travail créatif peut modifier le regard, intervenir dans ce cycle et en bouleverser le sens. »

Du 19 mars au 9 avril.

Mardi, mercredi, jeudi de 14 h à 21 h, samedis 29 mars et 5 avril de 15 h à 19 h. Réception de clôture le 9 avril, de 18 h 30 à 20 h 30.

Horaires de présence de l'artiste : samedis 29 mars et 5 avril de 15 h à 19 h, jeudi 3 avril de 14 h à 19 h, mercredis 19 et 26 mars, 2 avril de 18 h à 20 h.

C. C. Henri-Dunant
36, bd du Gal-Leclerc.
Tél. : 01 46 48 87 80.

Également au Centre culturel Jean-Cocteau en mars

01 46 48 87 80

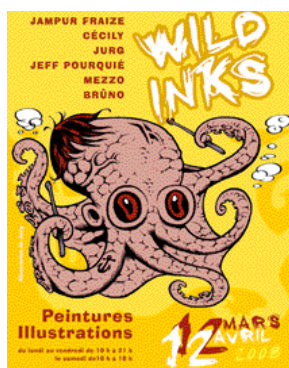
■ Rajasthan Exposition

Le printemps de l'atelier photo présente cette année le travail d'Anne-Marie Theetten. Partie dans la province du Rajasthan, cette grande voyageuse a saisi les gestes quotidiens des Indiens.

Du 10 au 21 mars, de 14 h 30 à 19 h 30, sauf le mercredi 12 de 14 h 30 à 16 h 30. Fermeture jeudi 13. Hall du Théâtre du Garde-Chasse.

■ Wild inks Exposition

Illustrations et peintures autour



du rock par six auteurs de BD : Jampur Fraize, Cécily, Jurg, Pinelli, Mezzo et Jeff Pourquié. Quelques travaux d'élèves de l'atelier BD du centre culturel seront aussi exposés.

Du 12 mars au 12 avril, de 10 h à 21 h, sauf le samedi de 10 h

à 18 h 30. En partenariat avec l'association Bulles-zik.

■ Jam-session Concert jazz

Les ateliers jazz du centre culturel et du conservatoire invitent le public à « taper le bœuf ». Jeudi 20 mars à 19 h. Jardin d'hiver d'Anglemont.

■ Musique, musiques Concert d'élèves

Mercredi 26 mars à 20 h. Auditorium d'Anglemont.

C. C. Jean-Cocteau
Espace culturel d'Anglemont
35, pl. Charles-de-Gaulle.

Bibliothèque André-Malraux

01 48 46 07 20

■ Contes du panier Conte pour enfants (18 mois - 4 ans)

Des contes, comptines et chansonnettes, des petits animaux et des gros, sortent de paniers enchantés. Avec la conteuse Coline Promeprat. Réservation au 01 48 46 64 76. Mercredi 5 mars à 10 h 30.

Bibliothèque
Espace d'Anglemont
35, pl. Charles-de-Gaulle.

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80

■ Les mardis musicaux

Concert d'élèves
Mardi 18 mars à 20 h.
Auditorium d'Anglemont.

■ Je dis : musique !

Concert d'élèves
Musique de chambre par les élèves de violon de J. Laurent et leurs invités. Jeudi 27 mars à 18 h 30. Auditorium d'Anglemont.

■ Autour du Requiem de Gabriel-Fauré Concert d'élèves

Transcription pour ensemble de clarinettes, chœur et divers instruments, du célèbre requiem. Par les élèves de Michel Bernier et le chœur mixte Les Temps Modernes dirigé par Denis Thuillier, en partenariat avec le conservatoire de Vincennes. En 1^{ère} partie : musique française des XIX^e et XX^e siècles. Mercredi 2 avril à 20 h. Théâtre du Garde-Chasse.

Conservatoire
Espace d'Anglemont
35, pl. Charles-de-Gaulle.

Cinéma du Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

■ Ciné-club

Promets-moi, comédie, de E. Kusturica (v.o.).

Pour honorer une promesse qu'il a faite à son grand-père, un jeune campagnard doit se rendre à la ville pour vendre leur vache, ramener une icône, un souvenir, et trouver une femme à épouser. Sa rencontre avec des mafieux lui donnera du fil à retordre. Projection suivie d'une rencontre avec la rédaction du *Courrier des Balkans*.

En partenariat avec l'Observatoire de la diversité culturelle. Mercredi 19 mars à 19 h.



■ Jeune public

- *Les Trois Brigands*, film d'animation, d'après l'ouvrage de Tomi Ungerer, à partir de 3 ans.

Du 27 février au 9 mars.

- *Astérix aux Jeux Olympiques*, comédie, à partir de 8 ans.

Du 19 au 25 mars.

En raison de plusieurs spectacles, il n'y aura pas cinéma du 26 mars au 4 avril.

TGC

181 bis, rue de Paris.

Concert classique

La musique des premiers Lilasiens

Trois professeurs du conservatoire Gabriel-Fauré proposent, lors d'un concert au Théâtre du Garde-Chasse, de découvrir la musique qui berçait les premiers Lilasiens. Entretien avec Christophe Manien, pianiste.



Christophe Manien et Julie Laurent.

Au temps des Lilas, c'est quoi ?

Une sorte de voyage dans le temps. Il y a quelques mois, la ville des Lilas a fêté ses 140 ans. Nous proposons de revenir en 1867, au temps des premiers Lilasiens, et de découvrir la musique de l'époque.

Comment vous est venue cette idée ?

C'est un concours de circonstances. Julie Laurent, professeur de violon au conservatoire, et moi-même, souhaitions depuis longtemps proposer un programme de musique pour piano et violon autour d'une sonate de César Franck, chef d'œuvre de la musique de chambre, quand le directeur du conservatoire, Éric Wallon, nous a fait remarquer que ce projet coïncidait avec un événement local : l'anniversaire de la ville. Ainsi est né *Au temps des Lilas*. Michel Bemier, professeur de clarinette au conservatoire, s'est très vite greffé à notre petit

groupe. Il faut dire que chercher et relier entre elles des œuvres si différentes est aussi amusant qu'instructif.

Quelles œuvres allez-vous interpréter ?

Des extraits de pièces datant de 1867, comme *Roméo et Juliette* de Gounod, *Les Chants du Rhin*, de Bizet ou *Les Lilas blancs*, de Chausson. Nous jouons aussi la fameuse sonate pour violon et piano de César Franck, postérieure d'une vingtaine d'années, mais

très représentative de la vie musicale de l'époque. Michel Bernier exécutera, quant à lui, une création de Thierry Arnaud pour clarinette et piano inspirée de l'œuvre de César Franck.

Ces morceaux ont-ils un rapport avec la ville des Lilas ?

Pas particulièrement, mais ces extraits s'inscrivent dans le grand ensemble de la musique romantique. Elles sont l'œuvre de compositeurs français inspirés, pour leur majorité, par le romantisme allemand, très en vogue à l'époque.

Au temps des Lilas est présenté dans le cadre des concerts du dimanche matin. Quel en est le principe ?

Ces sont des concerts au style varié, dont le dénominateur commun est une approche pédagogique. On prend le temps d'expliquer les œuvres, afin que le public soit dans les meilleures conditions pour les découvrir ou les redécouvrir. Par ailleurs, ces concerts rappellent que les professeurs du conservatoire ont aussi une vie artistique riche.

Théâtre du Garde-Chasse
Dimanche 6 avril à 11 heures.
Tarifs : 6, 50 € et 5, 50 €. Gratuit pour les moins de 18 ans.

Également au Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

■ P'tit Jojo Marionnettes (à partir de 3 ans)

Portés par la musique, les songes de Jojo s'enchaînent : l'accordéon, les mouettes, la radio pour danser, le funambule, la sirène qui l'entraîne au fond de l'eau... Un spectacle sans parole, visuel et musical par la compagnie montreuilloise La Mauvaise Herbe.
Mercredi 12 mars, à 10 h 30 et 15 h.

■ Baagal Safrea Musiques du monde



Rencontre avec Diddal Jaalal, ensemble de musiciens peuls originaires de Mauritanie et Ballaké Sissoko, joueur de kora, figure de la musique malienne.

Vendredi 14 mars à 20 h 45.

TGC - 181 bis, rue de Paris.

Le Triton

01 49 72 83 13

■ Dodécadanse : le don Duo musique danse improvisées

Pour ce nouveau cycle de Dodécadanse, les protagonistes devront façonner le don, dompter le vide, en se livrant à des improvisations en solo et en duo, avant de devenir quatuors virtuels grâce à l'œil du vidéaste. Jouer et déjouer le rapport à l'image, s'approprier l'espace dessiné par le lieu.

Loïc Touzé, danse, Vincent Courtois, violoncelle.

Vendredi 14 mars à 21 h.

■ Quarte blanche Christophe Monniot Jazz

Daniel Humair fut le premier musicien de renom à donner sa chance à Christophe Monniot à ses débuts. Il était donc logique de convier celui qu'il considère comme un père musical à sa Quarte Blanche, pour un trio inédit avec un autre instrumentiste de

référence, le contrebassiste Jean-Paul Céléa. Au menu, compositions de chacun, improvisations et surprises en tout genre...

Daniel Humair, batterie, Christophe Monniot, saxophones, Jean-Paul Céléa, contrebasse. Vendredi 21 mars à 21 h.



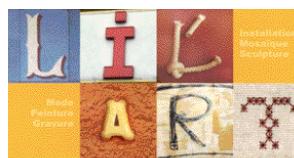
Christophe Monniot.

■ Geneviève Majecki Exposition

Portraits de femmes au long cou (inspirées par Modigliani) et au regard énigmatique. Un mélange d'impressionnisme et de naïf.

Du 19 mars au 19 avril, vernissage le 19 mars à 18 h.

Le Triton
11 bis, rue du Coq français
www.letriton.com



Lil'art 2008 16 et 17 mai

■ La programmation des animations pour Lil'art 2008 n'est pas terminée. Jusqu'au 20 mars, il est possible de contacter Ludovic Blanchard, chargé de l'organisation de la manifestation, pour participer à ce moment festif dans la commune : musique, théâtre, chant, conte, maquillage et, bien sûr, ateliers d'arts plastiques participatifs pour le public.

■ Tania Shebabo et Stéphanie Stepanka, créatrices lilasiennes, recherchent des gens pour défiler avec leurs vêtements le samedi 17 mai.

Contact : 06 79 87 66 38.

Direction de l'action culturelle, L. Blanchard
Tél. : 01 48 46 07 20.

Espace Khiasma

01 43 60 69 72

■ Instables frontières - collectif femmes de plumes Performance théâtrale

Les auteures Annie Saumon, Grace Pelley, Claire Etcherelli et Sabine Mallet viennent à la rencontre du public de manière singulière : leurs textes seront mis en résonance par un jeu d'espace et de polyphonie imaginé par cinq actrices membres du collectif Femmes de plume. Une expérience sensorielle et littéraire inédite. 14 et 15 mars à 20 h 30.

■ Extra de K.g. Guttman Installation vidéo

L'artiste canadienne K.g. Guttman est interprète, chorégraphe et vidéaste. Ses différents travaux portent sur la rela-



tion entre le corps et la mémoire, thème qu'elle explore grâce au dessin, à la performance et la production d'enregistrements audio et vidéo. *Extra* est une installation créée en 2007 pour une dizaine de petits écrans à partir d'extraits du film *La Notte*, de Michelangelo Antonioni. Exposition présentée dans le cadre du festival « Les Incandescences ».

K.g. Guttman est en résidence au laboratoire de création du

Palais de Tokyo, à Paris du 4 novembre 2007 au 1^{er} août 2008.

Du 19 au 23 mars de 16 h à 20 h. Clôture et rencontre avec l'artiste le dimanche 23 mars à 18 h.

■ Cinéma du réel

Festival documentaire

Pour la deuxième année, le festival de cinéma documentaire de création du Centre Pompidou fait escale à Khiasma avec un programme composé autour d'un regard acide et singulier sur le tourisme.

Du 25 au 30 mars.

Espace Khiasma
15, rue Chassagnolle
www.khiasma.net

Zebroek

■ Mixages

Pour son nouveau projet, l'association Zebroek appelle aux témoignages : premier concert, chansons marquantes, disques fétiches, émotions sonores... Envoyez vos souvenirs avant le 30 juin à : Chroma Zebroek 2, rue Saint-Just 93130 Noisy-le-Sec. www.zebroek.net

Librairie Folies d'encre

01 43 63 20 20

■ Signature

Didier Daeninckx dédicacera son roman *Camarades de classe*. Samedi 5 avril à 16 h.

Librairie Folies d'encre
3, rue du Garde-Chasse.

Observatoire de la diversité culturelle

06 88 96 68 99

■ La voix des artistes

- Rencontre avec les poètes Linda Maria Baros, Roumaine, prix Apollinaire 2007, et Seyhmus Dagtekin, Kurde, prix Mallarmé 2007.

Mardi 11 mars à 20 h 30.

- Rencontre avec Jean-Luc Moreau, auteur de *Simone de Beauvoir, le goût de la vie*.

Mardi 25 mars à 20 h 30.

Café Le Melting potes
1, rue du Tapiss-Vert.

Une compagnie lilasienne à Paris

La compagnie Lester McNutt présente *Treemonisha* de Scott Joplin. Cet opéra a pour cadre une plantation aux États-Unis, en 1884. Y sont abordés les thèmes précurseurs de l'éducation, du rôle des minorités, des extrémismes religieux.

1^{er}, 2 et 4 avril.

Théâtre Adyar
Tél. : 01 43 62 73 02.

Sortir aux Lilas en mars

SAMEDI 1^{ER} MARS

| | | |
|------------------|---------------------------|----------------------|
| jusqu'au 15 mars | • F. Soumille (expo) | Le Triton |
| 14 h 30 | • Les Trois Brigands | Ciné du Garde-Chasse |
| 16h15 et 21h 15 | • Survivre avec les loups | Ciné du Garde-Chasse |
| 18h 30 | • Into the Wild | Ciné du Garde-Chasse |

DIMANCHE 2 MARS

| | | |
|---------|---------------------------|----------------------|
| 15 h | • Survivre avec les loups | Ciné du Garde-Chasse |
| 17 h 30 | • Into the Wild | Ciné du Garde-Chasse |

LUNDI 3 MARS

| | | |
|-----------------|---------------------------|----------------------|
| 14 h et 19 h | • Survivre avec les loups | Ciné du Garde-Chasse |
| 16h15 et 21h 15 | • Into the Wild | Ciné du Garde-Chasse |

MARDI 4 MARS

| | | |
|-----------------|---------------------------|----------------------|
| 14 h et 18 h 30 | • Into the Wild | Ciné du Garde-Chasse |
| 16h 45 | • Les Trois Brigands | Ciné du Garde-Chasse |
| 21 h 15 | • Survivre avec les loups | Ciné du Garde-Chasse |

MERCREDI 5 MARS

| | | |
|---------|------------------------|----------------------|
| 10h 30 | • Contes du panier | Espace d'Anglemont |
| 14h 30 | • Les Trois Brigands | Ciné du Garde-Chasse |
| 16h 45 | • La Kermesse héroïque | Ciné du Garde-Chasse |
| 19h | • Cortex | Ciné du Garde-Chasse |
| 21 h 15 | • Sweeney Todd | Ciné du Garde-Chasse |

JEUDI 6 MARS

| | | |
|---------|------------------------|----------------------|
| 14h 30 | • Cortex | Ciné du Garde-Chasse |
| 16h 45 | • Les Trois Brigands | Ciné du Garde-Chasse |
| 19h | • Sweeney Todd | Ciné du Garde-Chasse |
| 21 h 15 | • La Kermesse héroïque | Ciné du Garde-Chasse |

VENREDI 7 MARS

| | | |
|---------|------------------------|----------------------|
| 14h 30 | • La Kermesse héroïque | Ciné du Garde-Chasse |
| 16h 45 | • Les Trois Brigands | Ciné du Garde-Chasse |
| 19h | • Cortex | Ciné du Garde-Chasse |
| 21 h 15 | • Sweeney Todd | Ciné du Garde-Chasse |

SAMEDI 8 MARS

| | | |
|---------|------------------------|----------------------|
| 14h 30 | • Cortex | Ciné du Garde-Chasse |
| 16h 45 | • Les Trois Brigands | Ciné du Garde-Chasse |
| 19h | • Sweeney Todd | Ciné du Garde-Chasse |
| 21 h 15 | • La Kermesse héroïque | Ciné du Garde-Chasse |

DIMANCHE 9 MARS

| | | |
|---------|---------------------|----------------------|
| 15 h | • Les Trois Brigand | Ciné du Garde-Chasse |
| 17 h 30 | • Sweeney Todd | Ciné du Garde-Chasse |

LUNDI 10 MARS

| | | |
|------------------|------------------------|-------------------------|
| jusqu'au 21 mars | • Rajasthan (expo) | Théâtre du Garde-Chasse |
| 14h 30 | • Sweeney Todd | Ciné du Garde-Chasse |
| 16 h 45 | • Cortex | Ciné du Garde-Chasse |
| 19 h | • La Kermesse héroïque | Ciné du Garde-Chasse |
| 21 h 15 | • Cortex | Ciné du Garde-Chasse |

MARDI 11 MARS

| | | |
|--------|-----------------|------------------|
| 20h 30 | • Soirée poésie | Le Melting potes |
|--------|-----------------|------------------|

MERCREDI 12 MARS

| | | |
|-------------------|-------------------------|-------------------------|
| jusqu'au 12 avril | • Wild inks (expo) | Espace Khiasma |
| 10 h 30 et 15 h | • P'tit Jojo | Théâtre du Garde-Chasse |
| 21 h | • Canape/Godard/Mahieux | Le Triton |

JEUDI 13 MARS

| | | |
|------|--------------------------------|-----------|
| 21 h | • Donkey Monkey et J.-J. Birgé | Le Triton |
|------|--------------------------------|-----------|

VENREDI 14 MARS

| | | |
|---------|---------------------------|-------------------------|
| 20 h 30 | • Instables frontières... | Espace Khiasma |
| 20 h 45 | • Baagal Safrea | Théâtre du Garde-Chasse |
| 21 h | • Dodécadanse | Le Triton |

SAMEDI 15 MARS

| | | |
|----------------|------------------------------|----------------------|
| 14 h et 21 h | • La Graine et le Mulet | Ciné du Garde-Chasse |
| 16h 45 et 19 h | • La Guerre selon Charlie... | Ciné du Garde-Chasse |
| 20h 30 | • Instables Frontières... | Espace Khiasma |
| 21 h | • J.-B. Marino (flamenco) | Le Triton |

DIMANCHE 16 MARS

| | | |
|---------|------------------------------|----------------------|
| 15 h | • La Graine et le Mulet | Ciné du Garde-Chasse |
| 17 h 45 | • La Guerre selon Charlie... | Ciné du Garde-Chasse |

LUNDI 17 MARS

| | | |
|-----------------|------------------------------|----------------------|
| 14 h 15 et 19 h | • La Guerre selon Charlie... | Ciné du Garde-Chasse |
| 16 h 15 et 21 h | • La Graine et le Mulet | Ciné du Garde-Chasse |

MARDI 18 MARS

| | | |
|-----------------|------------------------------|----------------------|
| 14 h 30 et 18 h | • La Graine et le Mulet | Ciné du Garde-Chasse |
| 20 h | • Les mardis musicaux | Espace d'Anglemont |
| 21 h 15 | • La Guerre selon Charlie... | Ciné du Garde-Chasse |

MERCREDI 19 MARS

| | | |
|--------------------|------------------------------|----------------------|
| jusqu'au 23 mars | • K.g. Guttman (expo) | Espace Khiasma |
| jusqu'au 9 avril | • Laurent Dujat (expo) | C.C. Henri-Dunant |
| jusqu'au 19 avril | • G. Majecki (expo) | Le Triton |
| 14 h 30 | • Astérix aux JO | Ciné du Garde-Chasse |
| 16 h 45 et 21 h 15 | • La Fabrique des sentiments | Ciné du Garde-Chasse |
| 19 h | • Promets-moi (film + débat) | Ciné du Garde-Chasse |

JEUDI 20 MARS

| | | |
|---------|------------------------------|----------------------|
| 14 h 30 | • La Fabrique des sentiments | Ciné du Garde-Chasse |
| 19 h | • Jam-session | Espace d'Anglemont |
| 21 h | • Bratsch | Le Triton |

VENREDI 21 MARS

| | | |
|-----------------|------------------------------|----------------------|
| 14 h 30 et 19 h | • La Fabrique des sentiments | Ciné du Garde-Chasse |
| 16h30 et 21h15 | • Promets-moi | Ciné du Garde-Chasse |
| 21 h | • Quarte blanche C. Monriot | Le Triton |

SAMEDI 22 MARS

| | | |
|-----------------|------------------------------|----------------------|
| 14h30 et 21h 15 | • Astérix aux JO | Ciné du Garde-Chasse |
| 16 h 45 | • La Fabrique des sentiments | Ciné du Garde-Chasse |
| 18 h 45 | • Promets-moi | Ciné du Garde-Chasse |
| 21 h | • Pierre de Bethmann septet | Le Triton |

MARDI 25 MARS

| | | |
|---------|--------------------------------|-----------------------|
| 19 h | • Cannibal Tours | Espace Khiasma |
| 20 h 30 | • Café-ciné autour du tourisme | Espace Khiasma |
| 20 h 30 | • Jean-Luc Moreau (rencontre) | Café Le Melting potes |

MERCREDI 26 MARS

| | | |
|------|------------------------------|--------------------|
| 20 h | • Musique, musiques | Espace d'Anglemont |
| 21 h | • Le Spoumij (impro dirigée) | Le Triton |

JEUDI 27 MARS

| | | |
|-------|------------------------|--------------------|
| 18h30 | • Je dis : musique ! | Espace d'Anglemont |
| 21 h | • Yvan Robilliard trio | Le Triton |

VENREDI 28 MARS

| | | |
|---------|-------------------|----------------|
| 20 h | • Robinson Crusoe | Espace Khiasma |
| 21 h | • Jesus Volt | Le Triton |
| 21 h 30 | • Hollywood | Espace Khiasma |

SAMEDI 29 MARS

| | | |
|------|-----------------------------------|----------------|
| 17 h | • Minsk | Espace Khiasma |
| 18 h | • WestemDDR | Espace Khiasma |
| 19 h | • Disneyland mon vieux pays natal | Espace Khiasma |
| 21 h | • Eux et moi | Espace Khiasma |
| 21 h | • Thinking Plague | Le Triton |

DIMANCHE 30 MARS

| | | |
|------|----------------------------------|----------------|
| 17 h | • La vita come viaggio aziendale | Espace Khiasma |
| 19 h | • Eclairs d'été | Espace Khiasma |

MERCREDI 2 AVRIL

| | | |
|------|------------------------------|----------------------|
| 20 h | • Autour du Requiem de Fauré | Théâtre Garde-Chasse |
|------|------------------------------|----------------------|



Sport

Lilas Pré handball, une pépinière pour le département

Créée il y a dix ans, l'association Lilas Pré handball compte 170 licenciés, de 5 à 62 ans. Également école d'arbitres et d'entraîneurs, le club a ouvert cette saison une section hand-fauteuil.

Faire partager la passion du hand, voilà ce qui anime les dirigeants du Lilas Pré handball, club inter-communal regroupant des joueurs des Lilas et du Pré Saint-Gervais. Après une dizaine d'années d'existence, le pari est en passe d'être remporté. Le club a su fidéliser et se diversifier. Fort de 170 licenciés et de 11 équipes, il est devenu une école très complète. Toutes les catégories masculines y sont représentées, depuis le mini-hand jusqu'aux vétérans. Et si, faute de prétendantes, on ne compte que deux équipes féminines, les filles s'investissent en équipes mixtes. Comme pour tout sport collectif, les valeurs d'engagement et de solidarité priment dans l'enseignement du hand. Les équipes du club n'en sont pas moins performantes. À tel point qu'elles finissent invariablement la saison en haut de tableaux et constituent un vivier important pour l'élite départementale du handball. Il en est de même des entraîneurs et des arbitres formés par le club, dont le président, Stéphan Natchitz, a vu ne pas se séparer facilement.

Développer le handisport

Mais ce qui fait l'originalité du Lilas Pré handball, ce sont toutes

les initiatives organisées en marge de la pratique classique du sport. Chaque été est proposé aux licenciés de participer au tournoi de sandball (handball sur le sable) des Barjots, l'équipe de France championne du monde en 1995. Dans le cadre d'un jumelage, des rencontres ont également lieu tous les ans avec deux clubs étrangers, allemand et mauricien.

Localement, le club est aussi très investi et ne manque pas d'idées pour se développer. Il participe à de nombreuses manifestations municipales et caritatives comme le Téléthon, où les licenciés se mobilisent pour 24 heures de handball. Autre projet, et non des moindres, développer le handisport aux Lilas. Chef de file, le club a déjà engagé des démarches avec d'autres associations sportives locales et comptabilise de nombreux soutiens d'entreprises et de champions handisports.

« *Le but est de créer un club où les personnes handicapées pourront s'essayer à plusieurs sports avant de choisir celui qui leur convient. C'est un projet dans lequel nous sommes très*

impliqués car nous connaissons des jeunes ou d'anciens sportifs devenus handicapés qui voudraient continuer à avoir une pratique sportive, explique Stéphan Natchitz. Malgré un réel enthousiasme autour du projet, il reste difficile à mettre en place. En attendant, nous avons ouvert, cette saison, une section hand-fauteuil dans notre club. »

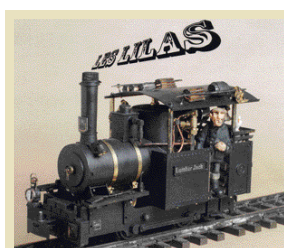
Lilas Pré handball



■ **Président :**
Stéphan Natchitz.

■ **4, allée Alphonse-Quizet**
93310 Le Pré Saint-Gervais.

■ **Tél. :** 06 21 67 07 59
06 03 20 46 79.



Ferrov'art 2008

Le Salon des artisans du modélisme ferroviaire se déroulera au gymnase Liberté, les samedi 29 mars de 10 h à 19 h et dimanche 30 mars de 10 h à 17 h.

Tél. : 06 35 02 72 73.

Brocante BaLiPa

BaLiPa organise sa grande brocante le dimanche 20 avril, dans le quartier de la place du Vel' d'Hiv'.

Bulletins d'inscription à demander par mail, brocantedalipa@free.fr, **ou à retirer à la boulangerie place du Vel' d'Hiv'.**

Débat sur les mariages forcés

L'association Espoirs et combats de femmes organise un débat sur les mariages forcés et la polygamie, le samedi 29 mars de 15 h à 17 h 30, en mairie.

Tél. : 06 12 70 31 90.

Actu du FC Les Lilas

Le FC Les Lilas a achevé le mois de février sur une victoire 3-1 contre Roye, à la huitième place du championnat. Il avait auparavant enregistré deux matchs nuls à l'extérieur, contre Marck (0-0) et Taissy (0-0), et une défaite à domicile contre Sedan B (0-1).

En coupe de Paris, le club s'est imposé en 8^e de finale contre Montreuil (3-1).

Prochain match à domicile : Les Lilas/Feignies, le 15 mars à 18 h au parc municipal des sports.

Les lignes vertes



On ne peut pas ce mois-ci, évoquer les élections municipales qui se dérouleront les 9 et

16 mars prochains à travers notre pays. En effet, nous n'en dirons pas plus sur le sujet respectant ainsi, au pied de la lettre, les règles de la loi sur la communication en période électorale. Une seule chose compte vraiment : voter pour ses envies et ses convictions. Le droit de voter librement est un des garants de la démocratie française. Alors que l'économie européenne s'inquiète de l'inflation et du dynamisme de la zone euro, que le pouvoir d'achat des Français diminue et que le prix des matières premières s'enflamme. Alors que, encore, les fermetures d'usines viables sont en cours, que la réforme de l'emploi est en marche... Enfin bref, que le libéralisme économique met les bouchées doubles pour augmenter les bénéfices des plus riches au détriment de la grande majorité de la population des villes et des campagnes. Il faut user et se servir de cet acquis républicain qu'est le droit de vote pour se faire entendre.

Encore une chose, dans divers pays certains meurent face à la dictature pour défendre leurs idées, d'autres sont emprisonnés, certains sont retenus en otage pour raisons politiques telle Ingrid Betancourt, candidate à l'élection présidentielle en Colombie, retenue en otage depuis six années. Nous ne l'oublions pas, car sa détention montre les limites de nos libertés démocratiques lorsqu'elles ne sont pas suffisamment défendues.

Les élu(e)s Verts :
Valérie BONS, Nicolas KARMOCHKINE,
Isabelle OLIVIER-BARBREL,
Christophe PAQUIS.
Contact : 06 03 00 54 72.

Conseil municipal du mercredi 6 février 2008

Principales délibérations :

■ Hommages

Le conseil municipal a observé une minute de silence en mémoire des Lilasiens Joseph Duffourg, Lucienne Gonzalez née Noël et Monique Hervé.

■ Subvention de solidarité avec la commune de Noisy-le-Sec

Le conseil a approuvé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € au CCAS de Noisy-le-Sec, à la suite de l'explosion et de la destruction de logements situés dans cette commune, le 22 décembre dernier.

■ Point d'information sur le prolongement de la ligne 11

Le maire a informé la municipalité de la réunion tenue en janvier par les membres de l'association pour le prolongement de la ligne 11. Les maires de Montreuil, Romainville, Les Lilas et Rosny-sous-Bois ont été reçus par le président de la Région Île-de-France et du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) à la suite de l'inscription du prolongement de la ligne 11 dans le contrat de projet État-Région 2007-13.

Le calendrier prévisionnel exposé par la Région est le suivant :

- 2008 : lancement des études avec un budget de 10 millions d'euros,
- 2009-10 : schéma de principe au Stif et concertation,
- 2011-12 : enquête publique,
- 2012-13 : finalisation du projet, acquisitions foncières et début des travaux.

■ Débat d'orientation budgétaire

La tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) est obligatoire depuis la loi du 6 février 1992. Il permet à l'assemblée délibérante ainsi qu'au public de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif, qui sera voté le 31 mars.

Aux Lilas, une suspension de séance permet au public présent de pouvoir s'exprimer dans ce débat.

• Le contexte économique

Les pronostics du ministère des Finances devront être revus à la baisse, notamment la croissance (croissance du PIB envisagée de 2 à 2,5 %, alors qu'elle devrait être inférieure à 2 %).

• Principales dépenses d'investissement

- La piste d'athlétisme du Parc des sports sera entièrement refaite pour un coût total de 760 000 €.

- La poursuite de la ZAC centre-ville : la première tranche du projet Église (démolition et début de reconstruction) est prévue en 2008 pour un montant de 900 000 €.

- Le patrimoine communal : la réfection de la toiture de l'hôtel de ville, qui ne pouvait attendre, et le ravalement de la façade du bâtiment (opérations groupées toiture/ravalement pour optimiser l'installation de l'échafaudage pour la toiture) sont en cours. En 2008, des échafaudages seront posés au Théâtre du G a rde-Chasse aux fins de réfection de la toiture, également en très mauvais état, et de préservation des peintures du plafond. À l'issue de cette opération, c'est la toiture des écoles Romain-Rolland qui devra être renouvelée.

- Acquisition de la gendarmerie : la Ville a négocié avec le Département la vente de ce bâtiment qui lui a été accordée au prix de 585 000 €, payable en trois annuités, soit pour l'année 2008, 195 000 €. Une étude de faisabilité va être très rapidement programmée afin de pouvoir y installer des services municipaux.

- Poursuite de la rénovation de la voirie.

• Les objectifs pour 2008 en matière de gestion

- Les taux de fiscalité communale ne seront pas augmentés.

- Les dépenses de fonctionnement devront continuer à être maîtrisées.

- Des recettes seront affectées prioritairement au désendettement de la ville et l'encours de la dette continuera à faire l'objet d'une gestion active (reprofilage et réductions de taux pour dégager des marges de manœuvre en matière d'investissement).

■ Vœu contre l'application du fichier « base-élèves »

Le conseil municipal a exprimé ses vives préoccupations quant à la mise en place par l'Éducation nationale du fichier « base-élève ». Il demande l'ouverture d'un débat transparent et démocratique sur la constitution et les finalités de ce fichier et, dans l'attente, il appelle à la suspension du dispositif.

Le compte rendu sommaire du conseil peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-leslilas.fr.

Ingrid Betancourt, otage depuis six ans



dans le cadre des élections présidentielles, en compagnie de sa directrice de campagne. Plus que jamais, elle a besoin de soutien. Plus de 3 000 Liliens ont déjà signé la pétition pour la libération de celle qui est citoyenne d'honneur de la

ville depuis avril 2005.

Le 23 février a marqué les six années de détention de la Franco-colombienne Ingrid Betancourt, par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc). Ingrid Betancourt a été enlevée en 2002 alors qu'elle se trouvait à 600 kilomètres au sud-est de Bogota

ville depuis avril 2005.

La pétition est disponible dans le hall de l'hôtel de ville. Les signatures des Liliens sont régulièrement transmises au comité de soutien à Ingrid Betancourt.

Prochains conseils municipaux

• **DIMANCHE 23 MARS**
À 19 H 30 :

élection du maire et de ses adjoints

• **LUNDI 31 MARS**
À 19 H 30 :

vote du budget primitif

Mairie des Lilas
Salle des mariages
et du conseil (1^{er} étage)

Expression libre de l'opposition municipale

* Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste est désormais composée de deux groupes séparés, qui disposent dorénavant de deux tribunes libres distinctes.

Liste Vivre aux Lilas

Au-delà des élections municipales

Les élections municipales de mars 2008, contrairement à une notion de plus en plus surannée de la démocratie, n'engagent pas totalement une ville pour les 6 ans à venir, même si elles en façonnent bien l'orientation.

Pour ma part, adepte avant tout de la démocratie directe, je pense que ce sont les citoyens qui doivent demeurer in fine les véritables propriétaires, les véritables décideurs de la ville.

C'est pourquoi, durant les six années à venir, je vous invite à la participation civique, à la vigilance politique, à l'investissement citoyen, dans tous les domaines.

C'est grâce à votre action que nous pourrons démontrer que la politique d'une ville se fait non pas tous les 6 ans, mais au quotidien.

A très bientôt !

François COSTANTINI

Liste de l'UDAC *

(groupe lilasien indépendant municipal)

Les élections municipales sont pour tout de suite

Le contexte actuel est en effet très particulier, un candidat de 2001 ne se présente plus, une conseillère municipale nous informe qu'elle est chef de file de l'opposition et pourtant ce n'est en rien ma chef de file, un autre conseiller d'opposition (ancien Maire Adjoint) signe le comité de soutien du Maire en place etc. Tout est sans dessus dessous dans notre village !!!! Pourtant, au niveau national, plus de 50 réformes ont déjà été réalisées ou engagées malgré l'acharnement médiatique dont est victime notre Président. Quelques exemples : -Pouvoir d'achat : 38 millions d'heures sup. en novembre, le double d'octobre -Des réformes majeures : Service minimum, Régimes spéciaux, Contrat de travail, Universités, Service minimum dans l'Education Nationale, -200000 chômeurs en moins en un an (7,9%, le plus faible taux depuis 1984) -Sur les 14 milliards d'euros du « paquet fiscal », 12 milliards vont aux ménages modestes ou moyens -Solidarité avec nos aînés : +25% pour le minimum vieillesse, 1,6 milliard d'euros sur 5 ans pour lutter contre Alzheimer -Ecologie : 200€ à 1000€ pour l'achat d'une voiture rejetant peu de CO2 -La sécurité : -3,6 % de délinquance en 2007 -Immigration maîtrisée : 24000 reconduites à la frontière et 3225 passeurs interpellés en 2007. Ce qui a déjà été fait n'est pas rien, mais les médias n'en parlent pas beaucoup, ils préfèrent s'étendre sur la vie privée de notre Président. Les journaux vendent mieux, c'est sur ! Mais au fait, que proposent nos adversaires ? (un candidat au poste de 1^{er} Secrétaire !!) . En tout état de cause les Elections Municipales concernent notre ville, bien loin des turbulences nationales soyez en sur.

Mireille BZDIKIAN

Liste de l'UDAC*

(groupe UDAC maintenant)

A l'occasion de la prochaine échéance électorale des 9 et 16 mars 2008, Bernard SMADJA et moi-même ne solliciterons pas vos suffrages, pour raisons personnelles.

Nous remercions tous ceux qui ont pris connaissance avec attention et intérêt des diverses positions exprimées dans cette tribune libre au cours des sept dernières années.

Par ailleurs, nous serons attentifs aux développements et initiatives intéressant la vie locale.

Enfin, nous poursuivrons résolument nos engagements sous différentes formes au service des Liliennes et des Liliens.

Jean-Claude POIRIER

Emplois/services

Réf. MARS08.001

Prof. exp. donne cours anglais, allemand, latin.
Prix modérés. Tél. : 01 43 60 50 87.

Réf. MARS08.002

H 57 ans cherche courses de proximité pour pers. âgées ou autre. Véhicule personnel.
Tél. : 06 26 06 56 56.

Réf. MARS08.003

F exp. cherche garde d'enfants à son domicile.
Gde disponibilité. Tél. : 06 14 31 02 45.

Réf. MARS08.004

Ass. maternelle chercher bébé à garder à plein temps à partir du 03/08 et autre bébé à partir de 09/08.
Tél. : 06 62 39 07 41.

Réf. MARS08.005

Prof. agrégée allemand propose cours particulier de la 6^e à la terminale. Tél. : 06 15 98 06 31 ou ariane.lacour@live.fr

Réf. MARS08.006

Prof. certifié anglais donne cours particulier de la 6^e à la Terminale. Tél. : 01 43 63 11 29 ou 06 11 75 19 55.

Réf. MARS08.007

F cherche qqs heures ménage chez les pers. âgées ou garde enfants. Tél. : 06 14 87 98 75.

Réf. MARS08.008

Vends cocotte-minute : 50€, table salon vernie : 50€, K7 vidéos américaines, western, vieux films : 3€ chaque. Tél. : 06 14 87 98 75.

Réf. MARS08.009

F cherche gardes d'enfants ou pers. âgées.
Tél. : 09 64 12 17 00.

Réf. MARS08.0010

Propose dépannage informatique sur tous systèmes PC et MAC 7j/7. Tél. : 06 85 23 16 40 ou 08 77 37 35 55 ou ctrouillot@wanadoo.fr

Réf. MARS08.011

JH sérieux propose dépannage informatique sur tous systèmes PC et MAC. 7j/7. Tél. : 06 85 23 16 40 ou 08 77 37 35 55 ou ctrouillot@wanadoo.fr

Réf. MARS08.012

H sérieux cherche divers travaux : peinture, papier-peint, enduit, devis gratuit. Tél. : 06 13 51 04 31.

Réf. MARS08.013

F cherche ménage, repassage, garde d'enfants ou pers. âgées à domicile. Tél. : 06 03 36 68 31.

Réf. MARS08.014

Ex artisan réalise tt travaux peinture, papier-peint, parquet, carrelage, devis gratuit.
Tél. : 06 34 80 66 57.

Réf. MARS08.015

Prof. expérimenté donne cours anglais collège, lycée, adultes : 20-25 €. Tél. : 01 48 91 73 64.

Bonnes affaires

Réf. MARS08.016

Vends fauteuil coquille médicalisé avec table et repose-pieds, pers. de 60-75 kg : 80€. Tél. : 01 48 46 07 27 ou 06 99 27 22 08.

Réf. MARS08.017

Vends chaise haute bébé : 10€, lit parapluie avec housse : 20€ + rollers enfants bon état T28/29 : 10€. Tél. : 01 48 43 27 46 ou philippe.bourleaux@club-internet.fr

Réf. MARS08.018

Vends manteau fourrure T46 vison BE + divers objets. Tél. : 06 80 81 43 70.

Réf. MARS08.019

Vends magnétoscope Proline 4 têtes : 40€. Tél. : 01 43 62 63 43.

Réf. MARS08.020

Vends coffre bois massif coul. chêne foncé, décors losanges TBE : 130€. Tél. : 06 11 80 36 87.

Réf. MARS08.021

Vends manteau fourrure T44 + chauff. électrique + télé jeux d'enfants. Tél. : 01 48 97 29 19.

Réf. MARS08.022

Vends PS2 TBE + 2 manettes + 2 cartes mémoires : 120€ + jeux : GTA, Smash Court, Le Seigneur des anneaux. Prix à déb. Tél. : 01 43 63 07 47.

Réf. MARS08.023

Vends 1 banc de musculation : 100 €, 1 fitness center : 100 €, 1 mezzanine 1 pl. + anoraks (tailles diverses). Tél. : 06 76 94 25 66 ou cganuza@cg93.fr

Réf. MARS08.024

Vends salle à manger laqué saumon BE dont table à pieds en marbre, 4 chaises, buffet, miroir : 700 € + TV Samsung 80 cm TBE : 250 €. Tél. : 06 13 73 81 46 ou nathaliedery@hotmail.fr

Réf. MARS08.025

Vends poussette beige double canne confortable, compacte, TBE, habillage pluie : 100 €. Tél. : 06 63 45 82 95 ou 01 57 42 20 07.

Réf. MARS08.026

Vends trousseau garçon 12-26 mois parfait état été/hiver 57 pièces : 30€. Tél. : 01 43 62 77 02.

Réf. MARS08.027

Vends paire double-rideaux TBE, satiné beige-brun : 40 € + sac camescope : 10 €. Tél. : 06 10 50 04 13.

Réf. MARS08.028

Vends 2 tabourets bar noirs, TBE : 40 € + 2 tapis tressés (1 rectang. + 1 rond) : 60 € + couvre-lit blanc en crochet : 50 € + meuble TV noir + vitrine : 40 €. Tél. : 01 48 46 59 33.

Réf. MARS08.029

Vends poussette 3 roues JANE + habillage pluie + sac + cosy : 180 € + chaise haute Peg Perrego TBE : 60€ + lits superposés + matelas TBE : 250€.

Tél. : 06 67 66 24 35 ou petitcoeur93230@msn.com

Réf. MARS08.030

Vends canapé-lit cuir marron 3 pl., convertible, état neuf. Tél. : 01 43 60 55 29 ou 06 74 81 63 40.

Réf. MARS08.031

Vends bar d'angle merisier : 500€ + aquarium : 150€ + armoire 4 portes : 850€ + four mixte pour resto. 10 niveaux : 1500€ + barbecue élect. : 200€ + lit bébé pliant : 100€. Tél. : 06 19 18 65 62.

Réf. MARS08.032

Vends 2 poussettes bébé + 2 vélos enfants (à partir 2 ans) + chaise haute + lit pour enfant TBE. Prix à déb. Tél. : 01 49 93 09 88.

Réf. MARS08.033

Élève du conservatoire vend son violon 3/4. BE : 150€. Tél. : 01 43 62 02 31

Réf. MARS08.034

Vends TV couleur Grundig 42 cm. Tél. : 06 74 24 74 40

Immobilier

Réf. MARS08.035

Loue parking fermé rue de l'Égalité : 70 €/mois. Tél. : 06 09 85 85 82 ou michelinepimont@gmail.com

Réf. MARS08.036

Loue place parking ext., rue du Coq-français : 70€/mois. Tél. : 06 61 23 52 23.

Réf. MARS08.037

Loue en juill/août studio cabine pour 4 pers. au Touquet, 80 m de la mer, RDC, terrasse, TV, grand lit + clic-clac : 700€ la quinzaine. Tél. : 01 43 60 81 16 (le soir) ou colombierd@wanadoo.fr

Publiez gratuitement votre petite annonce

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers Lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de services ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
93 260 Les Lilas

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- Emploi/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :
consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris.

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre e-mail : _____

Carnet

**Du 18 janvier
au 20 février 2008**

Naissances

Kenza MEHENNAOUI,
Nina PHARO,
Garance MONDOLFO,
Aïda SANKHARÉ,
Samuel PIDERI-BALCAEN,
Romane SALVI,
Kenya LUCE,
Gelsomina PRÉ,
Ruben SINFEYA,
Aïdan SCHURGAST-
LHERMITTE,
Diti PATEL,
Eva PERLES,
Bryce ULANECKI,
Adassa ZERBIB,
Mariama KIJERA,
Shaina ZITOUNI,
Adrien CHARREAU,
Odélia MARCIANO,
Théo-Léan LETELLIER,

Mariages

Moubarak GHERSI
et Zohra KACI-CHAOUCHE
Azeddine BENYAGOUB
et Ouassila SI SABER
Laurent LE BRAS
et Sophie GÉRARD
Mohammed KHALDI
et Marie CONSTANT

Décès

Gisèle DAMARDJI
veuve RABAIN,
Michel MARGAINE,
Odette PASQUET
épouse HENRI,
Henri SIÉZENIS,
Jean MAGNIFICO,
Paulette TOURNIÉ,
Jeannine CHAUVIN
veuve THUÉ,
Claire LAUNOIS
divorcée LAYADI,
Yolande LEFEVRE
veuve MILLET,
Thierry NIRRENGARTEN

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centre culturel
- Espace d'Anglemont :
01 48 46 87 80
- annexe Henri- Dunant :
01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse :
01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation scolaire :
01 72 03 17 19
- Inscriptions scolaires :
01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse (accompagnement scolaire et loisirs) :
01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères :
01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir :
01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès :
01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté : 01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer :
01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles :
01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports :
01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports : 01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors :
01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social :
01 41 58 10 91
- Centre de santé : 01 48 91 29 99
- Club des Hortensias :
01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02

Vos élus vous reçoivent

■ Les permanences des élus ont lieu tous les jeudis de 18 h à 20 h, en mairie.
Rens. : 01 43 62 82 02.

■ La permanence de votre député, Claude Bartolone, se tient en mairie le 4^e vendredi du mois. Prochain rendez-vous : le 28 mars, de 16 h à 19 h.



Permanences

- Permanences d'avocats sans rendez-vous le samedi de 9 h à 11 h 30 en mairie.
- Point d'accès au droit le jeudi de 14 h à 17 h au Kiosque, sur rendez-vous au 01 48 97 21 10.
- Permanences du Réseau éducation sans frontière (RESF) les lundis 3 et 17 mars, en mairie.

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

■ Cabinet HENRI-DUNANT

8-56, bd du général Leclerc.
Tél. : 01 43 60 46 96.

■ Cabinet de Mme BENAMARA

17-23, rue du 14 juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ Cabinet Les Lilas Blancs

M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français.
Tél. : 01 43 60 54 20.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ Pharmacie Cohen de Lara (Pantin)

103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ Pharmacie de la porte des Lilas (Paris xx^e)

Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés.
168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 79 98.

INFOS LILAS

- Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas
Tél. : 01 43 62 82 02.
- Internet : www.ville-leslilas.fr
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.
- Rédaction en chef : annemosoni@leslilas.fr
- Rédaction : clemencebahin@leslilas.fr, Christine Delsol.
- Réalisation graphique : nathaliesimon@leslilas.fr
- Photos : B. Belcour, V. Sueres, G. Roussel.
- Impression : Barbou impressions
RCS Bobigny B572 188 357
- Dépôt légal : août 2002.

Imprimé sur papier écologique





(la)
**grande
dictée**

Vendredi 4 avril 2008

17 h 30 au gymnase Liberté
(30, bd de la Liberté),
une dictée ouverte à tous,
organisée par le service jeunesse
et la bibliothèque André-Malraux.

Collation apéritive et remise de prix.

RENSEIGNEMENTS SERVICE JEUNESSE : 01 49 72 74 76

